

## CONDITIONS D'ADMISSION

### CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Les personnes intéressées à s'inscrire à ce programme devront avoir complété un diplôme d'études secondaires ou professionnelles (DES ou DEP) ou posséder une formation jugée suffisante par le collège.

Les personnes intéressées à s'inscrire à ce programme devront aussi satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- avoir interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire; ou
- avoir complété au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période d'un an ou plus.

### CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ACCÈS DE LA PROFESSION

- Réussir l'examen de courtier immobilier commercial de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ) qui délivre le certificat de courtier immobilier ou courtier hypothécaire.
- L'OACIQ nous informe qu'un formulaire de consentement relatif aux antécédents judiciaires est exigé de la part de l'OACIQ lors de la demande de la délivrance d'un certificat.

Il faut compter 45 jours pour que l'OACIQ puisse faire la vérification.



## COURTIER EN IMMOBILIER COMMERCIAL (AEC) EEC.2R

480 heures (programme temps plein)

### DOCUMENTS REQUIS POUR L'INSCRIPTION

- Certificat de naissance
- Relevé(s) de notes et diplômes
- Formulaire d'inscription dûment rempli
- Frais d'inscription de 250\$

#### Candidats nés hors pays, ajoutez les documents suivants:

- Certificat de sélection du Québec (CSQ)
- Équivalences du MRCI (le cas échéant)
- Statut au Canada : Résidence ou Citoyenneté



### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

#### INSTITUT TECCART

3030, rue Hochelaga, Montréal H1W 1G2

Tél.: 514-526-2501 | 1-866-TECCART  
[www.teccart.qc.ca](http://www.teccart.qc.ca) (832-2278)



#### ACADÉMIE DES ARTS ET DU DESIGN

7305, boul. Marie-Victorin, 2e étage, Brossard

Tél.: 514-875-9777 | 1-800-268-9777  
[www.aadmtl.com](http://www.aadmtl.com)



## COURTIER EN IMMOBILIER COMMERCIAL (AEC) EEC.2R



## COURTIER EN IMMOBILIER COMMERCIAL (AEC) EEC.2R

### BUTS DU PROGRAMME

Le programme s'inscrit dans le cadre de la nouvelle loi 73 en vigueur depuis le 1 mai 2010, cette loi vise à remplacer l'actuelle loi sur le courtage immobilier.

En courtage commercial, on peut dire que le courtier a des tâches similaires à celles du courtier en immobilier résidentiel ou du courtier en immobilier hypothécaire. Cependant, il doit avoir une solide formation en finances. Il est appelé à jouer divers rôles dans la conduite des opérations de courtage relativement à la vente, l'achat, l'échange et la location d'un immeuble, d'un terrain à vocation commerciale ou d'une entreprise.

Il est en rapport avec un client qui est entouré (ou représenté) par plusieurs experts : avocats, fiscalistes, comptables, évaluateurs, architectes, spécialistes en environnement, etc.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

De façon générale, le programme vise à habiliter l'étudiant à remplir toutes les tâches et fonctions d'un courtier en immobilier commercial ou d'un courtier en immobilier hypothécaire que la nouvelle loi en vigueur sur le courtage immobilier exige. Plus spécifiquement, l'étudiant développera toutes les compétences nécessaires pour conseiller la clientèle lors des transactions immobilières. Le programme permet à l'étudiant d'obtenir la formation de base nécessaire afin d'être en mesure de réussir les examens des courtiers en immobilier commercial ou des courtiers en immobilier hypothécaires du Québec et ainsi obtenir son certificat.

### PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

La carrière de courtier en immobilier commercial ou de courtier en immobilier hypothécaire est une fort exigeante, emballante à certains égards, et récompense généralement bien ceux qui y investissent temps et énergie.

Le marché de l'immobilier est en mouvement depuis quelques temps et les perspectives laissent présager que les finissants du programme de courtier en immobilier commercial seront en mesure de décrocher un emploi en lien avec leur domaine d'études.

Le courtier en immobilier commercial ou le courtier en immobilier hypothécaire travaille dans une Agence immobilière ou une Agence hypothécaire. Seul un courtier immobilier commercial agréé ou courtier immobilier hypothécaire agréé «peut employer ou autoriser à agir pour lui une personne titulaire d'un certificat de courtier immobilier».

L'étudiant ayant réussi l'AEC et parrainé par une Agence immobilière

ou une Agence hypothécaire ou un courtier peut être admis à l'examen de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec. Seule cette association peut délivrer le permis d'exercer.

À l'écoute de son client et offrant une grande disponibilité, le courtier immobilier commercial a l'obligation de protéger les intérêts de son client et le traiter avec équité et honnêteté.



### CHEMINEMENT DU PROGRAMME\*

	Titre du cours	Heures
<b>Session 1</b>		
	Évaluation immobilière	45
	Droit immobilier I	60
	Financement et crédit hypothécaire	45
	Inspecter un immeuble commercial	45
	Rédaction de contrats et documents relatifs à l'immobilier	45
	Fonction de travail du courtier immobilier commercial	45
<b>Session 2</b>		
	Droit immobilier II	60
	Loi sur le courtage immobilier et ses règlements	45
	Rédaction de contrat de courtage d'un immeuble	45
	Gestion et de vente d'un immeuble	45
	Mathématiques immobilières	75
		<b>480</b>

\* À titre indicatif seulement.